

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de SUCGE SA et des sociétés connexes**, à Genève, CH-660-0131977-4 (FOSC du 19.07.2005, p. 7). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 19.12.2006, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous le nom: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de SUCGE SA et des sociétés connexes, en liquidation**. Les pouvoirs de Pelloux Jean-Pierre, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Vekris Katina jusqu'ici membre et présidente, nommée liquidatrice, signe désormais individuellement.

Journal no 182 du 03.01.2007
(03714328 / CH-660.0131.977-4)